La Tribune
www.latribune-online.com
Dimanche 26 septembre 2010

SÉMINAIRE RÉGIONAL À L'INITIATIVE DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ AVEC L'APPUI DU GROUPE POMPIDOU

Vers la prise en charge des toxicomanes au sein des prisons

Synthèse de

Rachida Merkouche

LES détenus toxicomanes seront désormais pris en charge sur leur lieu de détention, sur la base d'un programme spécial qui sera mis en œuvre au niveau des prisons. Les pénitenciers d'El Harrach et de Chlef seront les premiers à abriter ce type de séances en faveur des prisonniers pris dans l'engrenage de la drogue, avant l'élargissement du programme à tous les établissements pénitentiaires du pays. Une déclaration du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, dans son allocution d'ouverture, hier, d'un séminaire régional de formation sur la prise en charge des toxicomanes qui se tiendra jusqu'au 27 de ce mois, avec l'appui technique du groupe Pompidou. Déclaration appuyée par le professeur Ridouh qui, en sa qualité de membre du Comité national de lutte contre la toxicomanie, a appelé, lors du même évènement, à l'organisation d'un congrès international sur le thème «Toxicomanie et prisons», laissant entendre que la prise en charge des toxicomanes dans les prisons est capitale pour lutter de manière agissante contre la toxicomanie. Un phénomène qui prend de l'ampleur dans notre pays, comme l'a souligné le directeur de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie, M. Abdelmalek Sayah, qui a pris part au séminaire. *«On enregistre en Algérie une consommation non seulement de résine de cannabis, mais aussi de cocaïne et d'héroïne»*, a-t-il indiqué. Le directeur de l'ONLCDT a rappelé que la loi algérienne a reconnu en 2004 le «statut de malade» au toxicomane en lui évitant toute poursuite judiciaire s'il accepte de se faire soigner dans les centres spécialisés. L'occasion a été saisie par le ministre de la Santé pour rappeler un certain nombre de points liés à la lutte contre la toxicomanie, affirmant qu'*«un total de 11 centres de désintoxication et 53 CIST* [centres intermédiaires de soins aux toxicomanes], *dont certains sont fonctionnels, sont répartis sur tout le territoire national pour prodiguer conseils, soins et soutien psychologique aux toxicomanes»*.

Peu d'entre eux sont fonctionnels à ce jour, et M. Ould Abbès l'a précisé en indiquant que sur les 64 structures réalisées, cinq établissements – deux centres de désintoxication à Blida et Oran et trois CIST à Alger, Annaba et Sétif – sont fonctionnels et douze autres ont commencé à fonctionner. Un programme de formation a été rendu nécessaire avant l'ouverture de ces centres, à travers l'organisation d'un séminaire national de formation des médecins spécialistes et de trois séminaires régionaux de formation pour les médecins et psychologues.

R. M.